

PRÉVENTION DES INONDATIONS : L'AGGLOMÉRATION VEILLE À LA PROTECTION DES QUARTIERS DE CHERBOURG-EN- COTENTIN

Mercredi 1^{er} mars, Jean-René LECHÂTREUX, Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques Majeurs accompagné de Philippe LAMORT, Vice-Président en charge du Cycle de l'Eau a présenté la maintenance réalisée sur les vis de relevage de la rue Javain à Cherbourg-en-Cotentin. Ce dispositif est en effet essentiel pour prévenir les inondations sur le pôle urbain de l'Agglomération.

Le contexte

L'Agglomération est en charge de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018. Ainsi, elle poursuit les actions entamées depuis 1965 pour réduire les inondations dans la

commune de Cherbourg-en-Cotentin. L'Agglomération du Cotentin compte 4 principaux cours d'eaux sur son territoire, (Le Fay, La Divette, Le Trottebecq et La Bonde) et est soumise depuis toujours à tous types d'inondations. La collectivité investit en moyenne 170 000€ par an dans la réalisation de travaux tels que la mise en place d'un bassin d'orage ou encore le redimensionnement des canalisations d'évacuation des eaux pluviales.

Les causes de ces inondations

Une partie du territoire de Cherbourg-en-Cotentin a été construite sur l'estuaire de la Divette et à un niveau inférieur aux marées hautes d'équinoxe, ce qui augmente considérablement le risque de submersions marines.

De plus, la combinaison de fortes précipitations et de sols saturés en eau crée des crues exceptionnelles, comme le débordement de la Divette en 2010.

Dans un autre cas de figure, les collecteurs d'eaux pluviales, dimensionnés pour recevoir des pluies de fréquence décennale et vicennale, peuvent lors d'orages violents, être exceptionnellement insuffisants.

Le poste de relèvement Javain

En service depuis 1977, le poste de relèvement Javain avait comme premier but de maintenir le niveau d'eau dans le canal de retenue convergence de la Divette et du Trottebecq, au-dessous du point le plus bas de la ville en période de fortes marées. À partir de 2002, avec le comblement du canal de retenue et la canalisation de la rivière, la mise en place d'un vannage et d'un pompage rue Carnot a permis d'isoler le Trottebecq lors des fortes marées.

Constitué de 3 vis, ce dispositif assure un pompage complémentaire en cas de débits exceptionnels du Trottebecq. Grâce à leur débit total de 11 m³/s, ces vis évitent les inondations sur Tourlaville et plus particulièrement sur le secteur du Centre Hospitalier Public du Cotentin. *« Il faut garder en tête que dans le plan de prévention des risques spécifiques aux inondations, le secteur du CHPC est identifié comme zone inondable, souligne Jean-René LECHÂTREUX, Vice-Président charge de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques Majeurs. Nous en avons eu un triste exemple en décembre dernier où plusieurs maisons ont malheureusement subi la montée des eaux du Trottebec. Face à des éléments naturels exceptionnels, on ne pourra jamais supprimer les risques d'inondations. Cependant, nous pouvons agir pour maîtriser ces risques, limiter leur impact et éviter des montées d'eau trop importantes ».*

La maintenance sur les vis du poste de relèvement Javain s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

« Grâce à des installations positionnées sur des lieux stratégiques de la commune de Cherbourg-en-Cotentin,

nous avons des outils pour prévenir les inondations. Pour que ceux-ci soient efficaces il est primordial de les entretenir », précise Jean-René LECHÂTREUX.

« Tout au long de l'année, ces vis et les postes de relevages sont contrôlés régulièrement par les équipes du Cycle de l'Eau, rappelle Philippe LAMORT, Vice-Président en charge du Cycle de l'Eau. La maintenance est précieuse pour permettre une bonne exploitation de ces équipements et garantir la gestion de la ressource en eau. Cependant, dans le cadre d'une opération comme celle à laquelle nous assistons aujourd'hui, il était nécessaire de faire appel à des entreprises externes équipées pour ce type d'intervention ».

Le but de la maintenance

Afin d'entretenir ce poste de relèvement, les vis attaquées par la corrosion et les paliers vont être remis à neuf après 28 ans de service. Ces vis vont être transférées dans l'atelier de l'entreprise CMO officiellement titulaire de ce marché. La manœuvre est complexe, il faut déplacer des vis de 15 tonnes chacune, 15 mètres de haut et de 3,20 mètres de diamètre dont le dernier entretien date de 1994. Pour cette opération, l'Agglomération a fait appel à l'entreprise de levage SARENS et au transporteur COUSIN.

Une fois en atelier, la première vis va subir un décapage complet par grenailage par les mécaniciens afin de contrôler son état. Dès lors, toutes les parties usées seront reprises pour remettre à neuf et équilibrer la vis, un traitement de surface ainsi qu'une peinture à haute résistance à la corrosion seront appliquées sur l'entièreté de l'ouvrage hydraulique.

Le coût de l'opération pour les 2 vis est de 280 000 € HT. La réfection de la dernière vis actuellement en meilleur état sera réalisée ultérieurement.